



Communiqué de la FSU 24

Périgueux, le 16 avril 2020

Le Président de la République a annoncé Lundi 13 avril la réouverture progressive des crèches, des écoles et des établissements scolaires à partir du 11 mai, sans aucune concertation. Dans le même temps, Il a annoncé que les manifestations culturelles étaient suspendues jusque mi-juillet, que les restaurants, bars restaient fermés afin de respecter la distanciation sociale. Ces décisions contradictoires sont inquiétantes.

Pour la FSU, la priorité doit rester la santé de l'ensemble de la population Cette réouverture des écoles et des crèches ne doit pas mettre en danger la société toute entière ou provoquer un effet « rebond » de l'épidémie. **La garantie de la protection sanitaire est la condition sine qua non du retour en classe** : tests, mise à disposition de matériel de protection, conditions permettant le strict respect des gestes barrières et la distance physique de protection nécessaire.

Mais, l'audience avec Jean Michel Blanquer le 14 avril n'a pas levé les doutes et les interrogations restent toujours nombreuses. Le mot à retenir des propos d'Emmanuel Macron et de Jean Michel Blanquer est la progressivité : laquelle ? Quel contenu ? Qui ? Dans quelles conditions ? Quid de la distanciation physique impossible en maternelle (voir en primaire et au collège !), dans certaines filières de la voie pro, en EPS ou encore des équipes de vie scolaire (CPE et AED), des AESH qui sont souvent proches des élèves. Se Pose aussi la question du réaménagement des locaux et plus largement des établissements, quelle préparation, quelle visibilité, quelles sont les priorités pour l'organiser concrètement ? Quelle organisation en maternelle avec les soins, hygiène,... ? Comment gérer les cantines scolaires ? Comment organiser les transports scolaires ? les internats ?

Dans ce contexte, le rôle des CHSCT à tous les niveaux (Ministériel, Académiques, Départementaux) sont essentiels.

En Dordogne, depuis le début de la crise, la FSU 24 a interpellé à de nombreuses reprises les services de la DSDEN pour ces questions de santé et sécurité au travail. Lors de la réunion du CDEN mardi 14 avril, nous avons obtenu qu'un CDEN soit de nouveau réuni avant la date du 11 mai pour pouvoir associer les différentes parties concernées : Préfet, communes, conseil départemental, DSDEN, associations de parents d'élèves et organisations syndicales. Nous avons également demandé instamment la réunion d'un CHSCT départemental et nous poussons également auprès des autres organisations syndicales pour que soit organisé un CHSCT pour les agents territoriaux (instance dans laquelle la FSU n'est pas représentée malheureusement). Nous avons déjà un certain nombre d'avis à émettre indispensables à la protection les élèves et les agents.

Nous savons que des courriers ont été envoyés aux directrices- directeurs d'écoles et aux chef-fes d'établissement afin d'organiser la reprise. Ceci n'est pas acceptable, voir même irresponsable. Avant de penser un planning quelconque de reprise, il y a deux priorités :

- La première est d'avoir un cadrage et un protocole sanitaire national clair qui s'imposera partout, pour éviter des interprétations locales.
- La deuxième est de s'assurer que les conditions de santé et sécurité des élèves et personnels sont assurées dans chacun des établissements.

Notre employeur est responsable de l'hygiène et de la sécurité. Cela signifie donc que nos chefs de service ont la responsabilité de la protection des leurs agents !

Par ailleurs, il est nécessaire que soit clarifiée la question des objectifs pédagogiques de la période. Si tous les élèves ne reviennent pas, il n'est pas possible de demander aux mêmes enseignants de faire classe physiquement et d'assurer l'enseignement à distance. De même, nous ne devons pas entrer dans une logique de « course à l'évaluation ». Nous veillerons également à ce qu'il n'y pas de pressions qui s'exercent sur l'avancement des programmes. Ces derniers doivent être repensés également dans l'optique de la préparation de la rentrée de septembre. Si reprise il doit y avoir, en mai ou juin, il est nécessaire qu'elle soit davantage un moment d'échanges et de bilan. Dans cette optique, le renforcement des équipes pluriprofessionnelles notamment l'apport et l'expertise des PsyEN ou des infirmières est essentiel !

Vous pouvez être assurés que la FSU prendra ses responsabilités syndicales si les conditions sanitaires ne sont pas réunies lors des réouvertures des établissements pour protéger les élèves et les personnels et qu'elle sera vigilante à ce qu'aucune sorte de pression ne soit exercée sur chaque catégorie de personnels.



fsu24@fsu.fr

**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

**06 61 54 09 95
06 70 44 20 96**